

Image not found or type unknown



Depot de bilan suite aun manque de tresorerie, malgre un rj a pri

Par **jisman**, le **04/08/2008** à **11:06**

je suis gerant majoritaire d'une eurl (capital 7500 € pas complètement libéré) que j'ai cree il y a 3 ans et 1/2. je suis passé a ma demende en redressement judiciaire il y a 1 an et 1/2, periode d'observation de 6 mois, plan de continuation sur 10 ans accepté (45000 € de passif). Par manque de tresorerie, je ne vais pas tarder a me retrouver en cessation de paiement malgre mes efforts (bilan positif 6 mois apres le concordat), et n'ai plus la motivation pour faire plus.rnJ'ai créé une EI il y a 6 mois, dont l'activité est complémentaire de l'eurl.rnque se passera t il si je depose le bilan de l'eurl, et que je continue avec l'EI, sachant que je n'ai plus de salarié (licencié par rupture de cne il y a une semaine)